

<p style="text-align: center;">Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'ASSOCIATION MANSONIENNE DE MUSCULATION</p>

Date : samedi 16 juin 2012 à 10 heures

Lieu : Foyer Freddy LEROUX, Avenue Desaix 78600 MAISONS-LAFFITTE

Agenda

- 1/ Rapport moral (vote)
- 2/ Rapport du budget saison 2010-2011 (vote)
- 3/ Projet extension
- 4/ Élection du bureau (vote)
- 5/ Tarif des cotisations saison 2011-2012
- 6/ Présentation des créneaux horaires pour la saison prochaine
- 7/ Candidature des responsables de salle pour la saison prochaine

Nombre de membres présents ou représentés :

Début de la réunion 10 heures

La séance est ouverte par le Président en présence de M. Richard NAVEZ , représentant la ville de Maisons-Laffitte., Adjoint au Maire, Délégué à l'Hippisme, au Sport, à la Jeunesse et aux Associations.

1ère délibération : Présentation du rapport moral par le Président M. Marc BUSSO

Nombre d'adhérents est à ce jour de 447.

On observe 33% d'augmentation des adhérents par rapport à la saison précédente. La majorité des adhérents habitent Maisons-Laffitte, la salle reste ouverte aux personnes des autres communes.

44% des adhérents sont des anciens. Il faudra trouver des solutions pour fidéliser nos adhérents, beaucoup de turn-over.

Il y a seulement 50 femmes, l'activité est plutôt masculine. Là aussi il sera nécessaire de définir des actions pour augmenter le nombre de femmes dans l'association (il est noté que des efforts ont déjà été réalisés : achat d'appareils de cardio-training, mise en place de cours spécifiques) .

Encadrement : 2 moniteurs ont travaillé cette saison à la salle, un troisième moniteur est maintenant à la salle et couvre les créneaux du lundi matin et mercredi après-midi.

Acquisition de matériel cette saison : 1 elliptique, 2 vélos neufs et 1 banc.

Beaucoup d'efforts ont été réalisés sur le confort, l'hygiène, comme la mise en place de miroirs, de sprays permettant de nettoyer les appareils. Pour la sécurité, un défibrillateur sera installé dans la salle par la commune ainsi qu'un téléphone pour avoir accès au numéro de secours.

Horaires d'ouverture : la salle sera ouverte entre Noël et nouvel an, avec un système à tester sur le créneau de l'après midi.

Agrément DDCS (ex DDJS) : la demande a été faite pour obtenir l'agrément de la DDCS, permettant d'obtenir des subventions et de bénéficier des avantages de charges sociales

Extension de la salle : depuis le début de la saison un travail a été réalisé avec la mairie pour obtenir une extension en 2 phases : aménagement premier étage et (ou) véranda extérieure.

Communication : l'équipe de communication a bien travaillé avec l'organisation du forum, le site web, une signalétique, la réalisation d'un dossier de presse et le cocktail d'inauguration de la nouvelle association en présence Jacques MYARD, Député et Maire.

Conclusion : notre association est dynamique et bénéficie de beaucoup d'investissement de la part de bénévoles.

Vote : vote à la majorité des présents et représentés.

Abstention : 0

Votes contre : 0

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

2ème délibération : Rapport financier présenté par le trésorier Henry MERCHEZ

L'association est jeune donc la gestion est prudente. Le cabinet comptable est rue Croix Castel à Maisons-Laffitte. Le volet social est assuré par le même prestataire que l'USML. Ouverture d'un livret A pour gérer la trésorerie.

Désignation	Dépenses	Recettes
Cotisations perçues 2011-2012		74 616 €
Produits financiers		217 €
Salaires et charges	25 491 €	
Achat gros matériel	6 873 €	
Achats petits matériel	3 121 €	
Maintenance matériel	240 €	
Frais bancaires	117 €	
Frais de fonctionnement section	2 990 €	
Remboursement cotisation	62 €	

L'achat de gros matériel a été constitué d'un vélo elliptique, de 2 vélos de fitness, 1 banc.

L'achat du petit matériel a été constitué : remplacement d'haltères, 1 barre à biceps, 1 barre longue, système pour la rotation avec barre.

Le budget est orienté vers la prudence afin d'avoir une réserve de trésorerie pour pouvoir remplacer dans les plus brefs délais des appareils anciens qui tomberaient en panne et seraient irréparables (en particulier les machines Gerva Sport). Il faut aussi prévoir le lancement de la saison prochaine et le financement de l'équipement des nouvelles surfaces.

Vote : vote à la majorité des présent et représentés.

Abstention : 0

Votes contre : 0

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

3ème : Agrandissement de la salle : avancement présenté par M. Richard NAVEZ

M. Richard Navez reconnaît le bon travail du bureau.

Lui-même et les autres élus ont bien pris en compte l'importance et l'urgence du projet d'extension.

Il précise que le terrain sur lequel sont situées les installations sportives du parc appartient au Syndicat du Parc. Chaque fois que l'on veut transformer ces terrains ou locaux, il faut l'accord du propriétaire et les projets doivent répondre au Code l'urbanisme et les spécificités du parc. Tout projet demande un délai important.

Le projet d'extension intéresse l'association mais aussi d'autres associations sportives. Donc M. Richard Navez répète son attachement à ce projet.

La mairie a mandaté un architecte pour évaluer ce projet. Ce travail a été réalisé. Notre salle est un ERP (Établissement Recevant du Public) ce qui impose des contraintes spécifiques. (accès, sanitaires, PMR).

Deux options sont possibles : véranda, extension de la salle.

La surface actuelle de la salle est 148 m², une zone de vestiaire insuffisante. Cette salle était à l'origine une salle d'haltérophilie, ce qui a provoqué des dégradations au niveau du sol qu'il faut traiter (structure). Sur l'étage, la charpente du toit repose sur des murs qui viennent couper la salle et soutiennent la toiture. Si on enlève ces murs il faut consolider la toiture. Le bâtiment est globalement sain, les travaux sont possibles mais il faudra renforcer le bâtiment.

2 options :

Option 1 : rester dans le bâtiment existant et l'utiliser pour faire les accès à l'étage, on récupérerait ainsi 78m² avec ce projet mais on perdrait 31 m² au rez-de-chaussée pour assurer les accès. Cette option pose problème car on va réduire la surface de la salle utilisée pour la musculation. **Coût estimé : 234.000 €**. Ce serait le projet le plus simple à mettre en œuvre.

Option 2 : plus complet, véritable extension, le bâtiment actuel sera conservé, une extension serait construite pour faire un accueil avec les vestiaires, incorporer l'escalier d'accès au 1^{er} étage, donc un bâtiment pour les activités et un bâtiment pour les autres fonctions. **Coût estimé : 389.000 €**.

Situation actuelle : le projet réalisé par l'architecte n'est pas entièrement satisfaisant. De nouvelles études doivent être faites sur le bâtiment. En juillet, la ville va désigner un assistant Maîtrise d'Ouvrage (MOA) pour travailler sur le projet de manière plus précise. La ville veut se mettre au travail sur ce projet.

Les échéances du projet :

Juillet : désignation de la MOA

Fin année 2012 : présentation du projet

Richard NAVEZ précise que la possible livraison de ce chantier serait en 2014, pas avant.

Pour la réalisation du projet il faut compter sur le moyen terme. L'année prochaine le projet ne sera pas réalisé. Le vote du budget se fera en mars 2013, donc le projet sera proposé à cette date. Un chantier de ce type risque d'interrompre l'activité dans la salle.

Henry MERCHEZ : précise qu'il n'y a pas d'opposition entre le projet de véranda et d'extension 1^{er} étage. Les 2 projets vivent ensemble.

Il répète les contraintes pour obtenir l'accord sur le projet (permis de construire, accord comité du parc et demande des précisions sur le planning du projet à Richard NAVEZ.

Richard NAVEZ : précise que le délai pour obtenir l'étude de faisabilité été provoqué par le temps nécessaire pour débloquer son financement. Le montant pour réaliser cette étude s'élève à 50.000 €.

Un escalier extérieur n'est pas une solution viable pour accéder au premier étage, il faut de toute façon 2 accès, et il faut modifier de toute façon la structure.

La question est posée pour savoir si le projet d'extension ne va pas trop modifier l'esprit de la salle.

Marc BUSSO : le but du projet d'extension est dans un premier temps nécessaire pour décongestionner la salle et pour proposer de nouvelles activités.

Richard NAVEZ : la nouvelle salle devra répondre à une demande plus large des autres clubs sportifs. Il faudra analyser le positionnement de l'association et des autres clubs qui pourraient utiliser la salle. Il existe de nombreuses demandes pour faire de la préparation physique.

Fabrice : la saturation de la salle est liée à une plage horaire spécifique. Le projet de véranda semble plus intéressant pour conserver l'identité de la salle.

Henry : il n'y a pas d'objectif pour créer des cours collectifs mais plutôt des cours de musculation spécifique (abdo, stretching)

Roméo : remarque que le projet de premier étage entraînera un problème de surveillance.

M. Richard NAVEZ : dans l'esprit des élus le projet est acté. La ville possède les éléments pour faire le projet. Maintenant l'enveloppe budgétaire doit être arbitrée en fonction des autres projets d'équipements sportifs, qui sont nombreux dans la commune. 1 millions d'euros environ est l'enveloppe totale pour le budget sports.

M. Richard NAVEZ va proposer l'inscription d'une enveloppe pour ce projet au budget 2013. Pour accélérer le projet il faut montrer son aspect pluri associatifs (utilisation de la salle par des membres d'autres associations).

Il sera peut être nécessaire de discuter la participation financière de l'association à ce projet.

Le bureau note qu'il faudra organiser des réunions spécifiques sur ce sujet avec les adhérents pour déterminer le projet le plus intéressant pour l'association.

Il est demandé à M. Richard NAVEZ de bien prendre en compte l'état actuel de la salle et de faire un effort pour rénover les parties les endommagées (portes vestiaires, douches ...)

A l'issue sa présentation, M. Richard NAVEZ s'excuse et quitte la réunion ayant des rendez-vous sur d'autres sites.

4ème : Élection du bureau saison 2012-2013

Aucune nouvelle candidature n'est enregistrée aux différents postes du bureau.

Les membres actuels se représentent au même poste :

Marc BUSSO

Nationalité Française

2, avenue Montaigne 78600 MAISONS-LAFFITTE

Profession : Ingénieur

Fonction : Président

Alain BERNARD

Nationalité Française
28, rue Etienne Peroux 78600 MAISONS-LAFFITTE
Profession : Conseiller retraite
Fonction : vice-président

Gérard LETTERMANN

Nationalité Française
127, rue des Côtes
Profession : retraité
Fonction : Président d'honneur

Henry MERCHEZ

Nationalité Française
10 bis, avenue Malesherbes 78600 MAISONS-LAFFITTE
Profession : Ingénieur
Fonction : Trésorier

Serge ROUSSEL

Nationalité Française
42, rue de la Muette 78600 MAISONS-LAFFITTE
Profession : Consultant
Fonction : Secrétaire et service communication

Olivier LETTERMANN

Nationalité Française
12, avenue Pascal 78600 MAISONS-LAFFITTE
Profession : Ingénieur
Fonction : Directeur Sportif

Tous les candidats sont élus individuellement par les adhérents présents ou représentés, avec pour chacun le résultat suivant :

Pas de vote contre

Pas d'abstention

Élection à l'unanimité de chaque candidat.

5ème : Présentation des tarifs de la saison 2012-2013 par le Président

Les tarifs sont augmentés pour répondre au nouvel objectif d'encadrement et en prévision du projet d'extension. L'augmentation la plus forte concerne les adhérents des communes autres que Maisons-Laffitte. L'augmentation n'est que de 20 € pour les anciens et habitants de Maisons-Laffitte. La ville de Mesnil-le-Roi est, dorénavant, considérée comme commune tiree.

La cotisation moyenne cette saison était de 168 euros. Nous sommes dans une fourchette basse pour cette activité en comparaison avec les autres salles de la région.

Le tableau ci-dessous présente les tarifs 2012-2013.

	Moins de 20 ans	Plus de 20 ans
Résidents Maisons-Laffitte		
Nouveau	180€	230€
Ancien	140€	185€
Résidents autres communes		
Nouveau	215€	270€
Ancien	180€	230€

6ème : Créneaux horaires, présentation par le Président

Le bureau propose des cours encadrés le matin de 9h30 à 11h30 deux fois par semaine, l'après midi de 15h à 17h30 deux fois par semaine et le week-end : samedi matin et après midi ainsi que le dimanche matin.

En fonction du résultat du sondage, la salle sera ouverte la saison prochaine entre Noël et nouvel an les après midi de la semaine et le week-end. L'accès à la salle se fera par une entrée spécifique, le contrôle sera sous la responsabilité des responsables de l'association.

Pas d'autres créneaux supplémentaires ne sont demandés pour l'instant.

7ème : responsables de salle, présentation par le Président

Les personnes ci-dessous déclarent leur candidature pour le poste de responsable pour la saison prochaine:

- Fabrice : lundi jeudi 20h – 21h
- David : lundi mardi jeudi vendredi 9h-11h
- Jean-marc : samedi et dimanche matin
- Roméo : lundi mardi jeudi 18h-20h vendredi : 15h-17h
- Antoine : soirée
- Gwen : 3/ 4 fois par semaines en soirée
- Fred : absence excusée mais candidat
- Jean-Paul : absence excusée mais candidat.
-

Le bureau se donne une semaine pour enregistrer la totalité des candidatures pour le poste de responsable pour la prochaine saison.

La candidature des responsables étant enregistrée dans ce compte-rendu, le bureau, conformément aux statuts de l'association désignera les responsables pour la saison 2012-2013. Ce choix est fait afin de couvrir l'ensemble des créneaux horaires, de réduire le nombre des responsables de salle afin de faciliter la compréhension de l'organisation de la salle par les adhérents.

Il est rappelé aux responsables, qu'ils doivent en priorité faire appliquer le règlement intérieur (en particulier le contrôle des cartes, l'utilisation des serviettes et le rangement de la salle). À ce titre un responsable demande l'affichage du règlement intérieur dans la salle.

Un autre adhérent demande l'affichage sur le panneau dans la salle du détail des créneaux encadrés.

L'Assemblée Générale ayant épuisé tous les points inscrits à l'ordre du jour, elle est déclarée terminée à 12h30 par le Président Marc BUSSO.